

الشركة التونسية للبنك
INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 MARS 2016

	AU 31/03/2016	AU 31/03/2015	VAR %	AU 31/12/2015 Provisoire
1- Produits d'exploitation bancaires	125 499 318	122 921 175	2,10%	504 139 889
- Intérêts	86 598 987	99 347 756	-12,83%	382 720 253
- Commissions en produits	16 168 909	13 004 173	24,34%	55 694 403
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	22 731 422	10 569 247	115,07%	65 725 234
2- Charges d'exploitation bancaires	52 844 144	59 531 377	-11,23%	234 156 814
- Intérêts encourus	51 894 990	58 541 536	-11,35%	230 202 007
- Commissions encourues	949 154	989 842	-4,11%	3 954 807
3- Produit net bancaire	72 655 174	63 389 798	14,62%	269 983 075
4- Autres produits d'exploitation	1 385 583	1 464 930	-5,42%	5 646 612
5- Charges opératoires	34 760 629	33 611 103	3,42%	131 664 789
- Frais de personnel	28 358 643	27 624 456	2,66%	106 672 448
- Charges générales d'exploitation	6 401 986	5 986 648	6,94%	24 992 341
6- Structure du portefeuille	1 188 833 826	741 489 773	60,33%	1 117 823 648
- Portefeuille-titres commercial	880 265 368	428 975 910	105,20%	814 369 844
- Portefeuille-titres d'investissement	308 568 458	312 513 863	-1,26%	303 453 804
7- Encours des crédits (1)	5 361 959 813	5 496 336 576	-2,44%	5 340 071 124
8- Encours des dépôts , dont	5 319 854 923	5 368 119 388	-0,90%	5 285 080 695
- Dépôts à vue	1 869 096 287	1 970 910 964	-5,17%	1 947 341 158
- Dépôts d'épargne	2 219 047 814	2 146 226 969	3,39%	2 191 281 698
9- Emprunts et ressources spéciales	417 561 270	460 716 465	-9,37%	444 034 546
10- Capitaux propres (2)	662 756 654	-92 079 463	819,77%	662 621 428

(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions relative au 1^{er} trimestre 2016.

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .
 les capitaux propres au 31/12/2015 sont présentés après affectation du résultat de 2014.

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2016**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 31 mars 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession. Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année. Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée. La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2016

Au terme du premier trimestre 2016, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une régression de 48,3 MD ou - 0,9% entre mars 2015 et mars 2016 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : - 101,8 millions de dinars ou - 5,2% pour s'établir à 1.869,1 millions de dinars et représenter 35,1% de l'ensemble des dépôts à fin mars 2016 contre 1.970,9 millions de dinars ou une part de 36,7 % à fin mars 2015.
- Dépôts d'épargne : +72,8 millions de dinars ou 3,4% pour atteindre 2.219 millions de dinars ou une part de 41,7% contre 2.146,2 millions de dinars ou une part de 40% une année auparavant.
- Dépôts à terme : -71,9 millions de dinars ou - 6,7% qui se sont établis à 1.006,4 millions de dinars et ont représenté une part de 18,9% à fin mars 2016 (1.078 MD et 20,1% en mars 2015)

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 417,6 millions de dinars à fin mars 2016, en repli de 43,2 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin mars 2015. Cette baisse correspond principalement au règlement des échéances sur les emprunts obligataires et privés :

- emprunts obligataires et privés : -34,5 millions de dinars ou -13,3%
- ressources spéciales : -8,7 millions de dinars ou -4,3%

3) Les crédits nets à la clientèle (hormis la dotation aux provisions relative au premier trimestre 2016) ont baissé de 134,4 millions de dinars ou -2,4% pour s'établir à 5.361,9 millions de dinars au terme du premier trimestre 2016 contre 5.496,3 millions de dinars une année auparavant.

- 4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 880,3 millions de dinars, en progression de 451,3 millions de dinars ou 105,2% par rapport à son niveau enregistré à fin mars 2015 (429 millions de dinars).
- 5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une baisse de 3,9 millions de dinars ou -1,3% pour s'établir à 308,6 millions de dinars à fin mars 2016.
- 6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 9,3 millions de dinars ou +14,6% comparativement à fin mars 2015 pour atteindre 72,7 MD. Cette situation résulte de l'effet conjugué de :
- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (+2,6 millions de dinars ou 2,1%) passant de 122,9 millions de dinars à fin mars 2015 à 125,5 millions de dinars à fin mars 2016.
 - **La baisse des Charges d'exploitation bancaire** (-6,7 millions de dinars ou -11,2%), lesquelles se sont établies à 52,8 millions de dinars à fin mars 2016 contre 59,5 millions de dinars au terme du premier trimestre 2015.
- 7) **Les charges opératoires** ont augmenté de 1,1 millions de dinars ou 3,4% et se sont établies à 34,8 millions de dinars à fin mars 2016.
- 8) **Le coefficient d'exploitation** s'est amélioré de 5,7 point de pourcentage pour atteindre 47,8% au terme premier trimestre 2016 (53% en mars 2015)



... **LA BANQUE**